commerçants n'est stipulée dans le traité. *L'avenir nous donnera raison.* »

Et notez que je lui ai dit à lui-même, après la séance du 8 courant, que j'avais un engagement écrit, signé ! Alors, est-ce aberration d'esprit, est-ce inconscience... ou quoi !

Mais, patience, la raison et la droiture auront le dernier mot.

Veuillez agréer, etc.

Gustave DRON.
Maire de Tourcoing.

Solidarité républicaine des cantons de Tourcoing

3e section (Phalempins)

Les adhérents de la 3e section (Phalempins) sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui se tiendra le dimanche 17 juin 1900 à 6 heures et demie du soir, chez M. Paul Martin, café de l'*Alouette*, 229, rue de Gand.

Ordre du jour

1. Collisions mis et pris.

2. Tirage au sort des lots gagnés par les souscriptrices à la tombola des Dames charitables et de quelques autres lots achetés par la commission.

Nota. — Ne pourront participer à cette loterie que les citoyens ayant leur carte et dont les cotisations seront intégralement versées, mois de juin compris.

Ceux qui par oubli n'auraient pas reçu de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira mardi 19 courant, à 8 h. 1/2 du soir, pour la 3e session de la session ordinaire de mai.

Funérailles

Hier matin ont eu lieu les funérailles de cet excellent ami et de ce bon républicain qui avait nom Raymond Delbergbe, dont nous avons annoncé le décès.

Nombreuse était l'assistance qui accompagne le regretté défunt à sa dernière demeure.

Nous avons remarqué M. Emile Lecomte, adjoint au maire, membre de conseillers municipaux, et de nombreux membres du bureau de la *Solidarité Républicaine* dont le défunt faisait partie ; M. Vinain, commissaire central ; Braquis, secrétaire général de la Mairie, etc.

Le Comité républicain avait offert une superbe couronne de perles avec rubans tricolore.

Au nouveau cimetière où l'inhumation a eu lieu dans une concession perpétuelle à l'entrée de la nécropole, notre ami Henri Lytidas, conseiller municipal, a dit un suprême adieu au bon citoyen que nous venons de perdre.

Il s'est exprimé en ces termes :

Citoyens,

Je ne puis laisser recouvrir la tombe de Raymond Delbergbe sans dire, au nom de ses collègues du Comité républicain et de ses nombreux amis, les regrets qu'il laisse derrière lui.

Républicain de la première heure il ne craignait jamais d'affirmer hautement et en toutes circonstances, ses opinions démocratiques.

Ce fut un ardent et un convaincu ! et cela suffit *pour justifier les regrets et les sympathies que ma* faible voix a été chargée d'apporter sur sa tombe.

Je sais que de répondre à votre pensée en disant que la République a traversé des épreuves, à ce collègue regretté, que nous garderons de lui un bon souvenir.

Puissent les nombreux témoignages de sympathie qu'affirment ici adoucir si possible la douleur des siens, de sa veuve éplorée, de ses frères de sa nièce orpheline dont il avait fait son enfant adoptive et de toute sa famille en général.

Adieux, citoyen Raymond, adieux.

Pour satisfaire à une volonté formelle exprimée par le regretté défunt, un certain nombre *de ses amis durent se joindre à la famille pour* le dîner suivant les obsèques.

Chacun s'accordait à louer les rares qualités du défunt, ses vertus diraient-nous.

M. Dron, député-maire de Tourcoing, qui se connaît en hommes, a adressé à la veuve éplorée de notre ami une lettre dans laquelle il exprimait tout à la fois, la part grande qu'il prenait à ses douleurs et les regrets bien vifs qu'il éprouvait de ne pouvoir assister aux obsèques, retenu à Paris par l'exercice de son mandat législatif.

Interruption de tramways

Avant hier soir, vers 8 heures, un fil de trolley s'est rompu à l'entrée de la rue de la Gare; au passage du car n° 7, se dirigeant vers Roubaix.

Le service s'est trouvé interrompu sur la ligne route la soirée.

Vers 8 heures 1/2 la circulation du tramways s'est trouvée interrompue sur la ligne du boulevard par suite de la rupture d'une aiguille à la jonction des rues Carnot et Faidherbe.

Affaire de mœurs

Sur la plainte d'une jeune fille de 14 ans 1/2, Camille X..., *et sa mère*, demeurant rue Fin de la Guerre, le nommé C..., contremaître à la rotonderie Motte et Desbonnet, rue de Roubaix, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'actes immoraux.

Malade sur la voie publique

M. Henri Deschamps, 45 ans, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, passait hier vers une heure après-midi, rue de la Gare, lorsqu'il s'affaissa sur le trottoir. On s'empressa autour de Fouvrier malade qui fut transporté chez le cordonnier de M. Anselme Dewavrin, où il reçut les soins de M. le docteur Cuisset, après quoi il put poursuivre sa route.

M. Deschamps était tombé d'inanition.

Examen du certificat d'études

Les examens pour l'obtention du certificat d'études ont continué hier, à Tourcoing, par les filles fréquentant les écoles du canton Sud.

Ils ont été présidés par M. Bourbon, inspecteur primaire.

En voici les résultats. — Aspirantes : Inscrites 65 ; présentes 64 ; admissibles 58 ; admises définitivement 52.

Obtiennent la mention de dessin : Louise Buisine, Jeanne Lavalle, Jeanne Delaing, Léa Mahieu, élèves de l'Institut Sévigné ; Marthe Strak, du Blanc-Seau.

Voici le texte des compositions données :

Dictée

Les visites de charité

Un de nos premiers devoirs de fraternité, c'est la bienfaisance. La bienfaisance ne consiste pas seulement à donner son argent, mais aussi son temps et ses consolations ; elle nous procure les plus délicates jouissances, c'est entrer la femme, la jeune fille dès qu'elle, par les visites de charité, veulent accomplir délicatement cet admirable devoir ; elles ont pour les malheureux la douceur qui les console et la sympathie qui les relève. Elles font le bien discrètement, sans rien exiger en retour, et quand elles entrent dans le réduit de la pauvreté où de la souffrance, elles y apportent toujours avec le pain ou la charité ou les remèdes, sinon la guérison au moins, au moins quelques rayons d'espérance.

Calcul

1. Pour la confection d'une blouse, un marchand paie 1 fr. 65 de façon et emploie 2 m. 90 d'une étoffe qui lui revient à 19 fr. 5 le les 10 mètres. Si il revend deux douzaines de blouses à 8 fr. 50 la pièce combien gagnera-t-il ?

II. On achète 1 kg. 3 de viande au prix de 2 fr. le kilog. Cette viande doit servir à deux repas pour une famille de 6 personnes. La viande cuite et découpée après perte 1/8 de son poids, quelle sera, à chaque repas, la part de chaque personne, et que coûtera chacune de ces portions.

Compositions Françaises

Quels sont les avantages de l'économie ? De quels défauts la ménagère doit elle particulièrement se garder pour éviter le gâchis. Parlez des moyens qu'elle peut employer pour se créer un petit capital.

Dessin

Tracer un triangle équilatéral dont le côté soit à son près égal aux deux tiers du plus petit bord de la feuille.

Orner d'un trèfle l'intérieur de ce triangle.

Epreuve de couture

Une couture rabattue — Le ruban B.

Jeu de dès

C'est dimanche prochain 17 juin, à 5 heures de l'après-midi, que vers jeu aux dés, chez M. Paul Martin, *tenteur à l'Alouette*, rue de Gand, 229, la magnifique pendule-fantaisie, pour laquelle il a été prêté 100 francs à 20 centimes la chance.

Le jeu commencera à cinq heures précises.

Qu'on se le dise !

Jeu de boule à la platine

Dimanche 17 juin, jeu de boule à la platine pour des poulets chez M. Cyrille Dhoore, cabaretier à la « Vitrine », rue du Chêne-Houblon.

Dimanche 24 juin 1900, jeu de boule à la platine dans le même jeu pour 250 fr. de prix en espèces.

Pour vos parures d'oranger, bouquets et corbeilles de noce, *adressez-vous en toute confiance chez*

ORELIO, 38, rue St-Jacques, Tourcoing

Vous y trouverez toujours, dans des prix très abordables, outre ces articles : des plantes sérilifères, des bruches de fleurs de tout genre, des plumes, des aigrettes et des fleurs pour chapeaux.

Couronnes perles, celluloïd et porcelaine.

Ne pas confondre, en face du Brouttteux. — Maison française.

Nous avons reçu de nombreux avis de décès et de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira mardi 19 courant, à 8 h. 1/2 du soir, pour la 3e session de la session ordinaire de mai.

Funérailles

Hier matin ont eu lieu les funérailles de cet excellent ami et de ce bon républicain qui avait nom Raymond Delbergbe, dont nous avons annoncé le décès.

Nombreuse était l'assistance qui accompagne le regretté défunt à sa dernière demeure.

Nous avons remarqué M. Emile Lecomte, adjoint au maire, membre de conseillers municipaux, et de nombreux membres du bureau de la *Solidarité Républicaine* dont le défunt faisait partie ; M. Vinain, commissaire central ; Braquis, secrétaire général de la Mairie, etc.

Le Comité républicain avait offert une superbe couronne de perles avec rubans tricolore.

Au nouveau cimetière où l'inhumation a eu lieu dans une concession perpétuelle à l'entrée de la nécropole, notre ami Henri Lytidas, conseiller municipal, a dit un suprême adieu au bon citoyen que nous venons de perdre.

Il s'est exprimé en ces termes :

Citoyens,

Je ne puis laisser recouvrir la tombe de Raymond Delbergbe sans dire, au nom de ses collègues du Comité républicain et de ses nombreux amis, les regrets qu'il laisse derrière lui.

Républicain de la première heure il ne craignait jamais d'affirmer hautement et en toutes circonstances, ses opinions démocratiques.

Ce fut un ardent et un convaincu ! et cela suffit *pour justifier les regrets et les sympathies que ma* faible voix a été chargée d'apporter sur sa tombe.

Je sais que de répondre à votre pensée en disant que la République a traversé des épreuves, à ce collègue regretté, que nous garderons de lui un bon souvenir.

Puissent les nombreux témoignages de sympathie qui s'affirment ici adoucir si possible la douleur des siens, de sa veuve éplorée, de ses frères de sa nièce orpheline dont il avait fait son enfant adoptive et de toute sa famille en général.

Adieux, citoyen Raymond, adieux.

Pour satisfaire à une volonté formelle exprimée par le regretté défunt, un certain nombre *de ses amis durent se joindre à la famille pour* le dîner suivant les obsèques.

Chacun s'accordait à louer les rares qualités du défunt, ses vertus diraient-nous.

M. Dron, député-maire de Tourcoing, qui se connaît en hommes, a adressé à la veuve éplorée de notre ami une lettre dans laquelle il exprimait tout à la fois, la part grande qu'il prenait à ses douleurs et les regrets bien vifs qu'il éprouvait de ne pouvoir assister aux obsèques, retenu à Paris par l'exercice de son mandat législatif.

Interruption de tramways

Avant hier soir, vers 8 heures, un fil de trolley s'est rompu à l'entrée de la rue de la Gare; au passage du car n° 7, se dirigeant vers Roubaix.

Le service s'est trouvé interrompu sur la ligne route la soirée.

Vers 8 heures 1/2 la circulation du tramways s'est trouvée interrompue sur la ligne du boulevard par suite de la rupture d'une aiguille à la jonction des rues Carnot et Faidherbe.

Affaire de mœurs

Sur la plainte d'une jeune fille de 14 ans 1/2, Camille X..., *et sa mère*, demeurant rue Fin de la Guerre, le nommé C..., contremaître à la rotonderie Motte et Desbonnet, rue de Roubaix, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'actes immoraux.

Malade sur la voie publique

M. Henri Deschamps, 45 ans, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, passait hier vers une heure après-midi, rue de la Gare, lorsqu'il s'affaissa sur le trottoir. On s'empressa autour de Fouvrier malade qui fut transporté chez le cordonnier de M. Anselme Dewavrin, où il reçut les soins de M. le docteur Cuisset, après quoi il put poursuivre sa route.

M. Deschamps était tombé d'inanition.

Examen du certificat d'études

Les examens pour l'obtention du certificat d'études ont continué hier, à Tourcoing, par les filles fréquentant les écoles du canton Sud.

Ils ont été présidés par M. Bourbon, inspecteur primaire.

En voici les résultats. — Aspirantes : Inscrites 65 ; présentes 64 ; admissibles 58 ; admises définitivement 52.

Obtiennent la mention de dessin : Louise Buisine, Jeanne Lavalle, Jeanne Delaing, Léa Mahieu, élèves de l'Institut Sévigné ; Marthe Strak, du Blanc-Seau.

Voici le texte des compositions données :

Dictée

Les visites de charité

Un de nos premiers devoirs de fraternité, c'est la bienfaisance. La bienfaisance ne consiste pas seulement à donner son argent, mais aussi son temps et ses consolations ; elle nous procure les plus délicates jouissances, c'est entrer la femme, la jeune fille dès qu'elle, par les visites de charité, veulent accomplir délicatement cet admirable devoir ; elles ont pour les malheureux la douceur qui les console et la sympathie qui les relève. Elles font le bien discrètement, sans rien exiger en retour, et quand elles entrent dans le réduit de la pauvreté ou de la souffrance, elles y apportent toujours avec le pain ou la charité ou les remèdes, sinon la guérison au moins, au moins quelques rayons d'espérance.

Calcul

1. Pour la confection d'une blouse, un marchand paie 1 fr. 65 de façon et emploie 2 m. 90 d'une étoffe qui lui revient à 19 fr. 5 les 10 mètres. Si il revend deux douzaines de blouses à 8 fr. 50 la pièce combien gagnera-t-il ?

II. On achète 1 kg. 3 de viande au prix de 2 fr. le kilog. Cette viande doit servir à deux repas pour une famille de 6 personnes. La viande cuite et découpée après perte 1/8 de son poids, quelle sera, à chaque repas, la part de chaque personne, et que coûtera chacune de ces portions.

Compositions Françaises

Quels sont les avantages de l'économie ? De quels défauts la ménagère doit elle particulièrement se garder pour éviter le gâchis. Parlez des moyens qu'elle peut employer pour se créer un petit capital.

Dessin

Tracer un triangle équilatéral dont le côté soit

Les accidents

Le petit Léonard Van Ghembeghe, âgé de 7 ans et demi, demeurant rue des Rogettes, 87, jouait, hier, vers une heure et demie de l'après-midi, près d'un cimion abandonné, rue Monagran.

Au cours de ses ébats, il se heurta violemment le front contre une des roues du véhicule et s'y fit une blessure assez grave.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, l'enfant a été reconduit chez ses parents.

— Hier, vers midi, un enfant de 12 ans, Léonard Dumoncy, demeurant rue de l'A B C, 10, était monté sur une muraille qui sert de gardecorps au quai du Wault, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba à terre. Un passant, témoin de l'accident, M. Julien Pollet, demeurant rue des Vieux-Murs, 44, se jeta résolument à la nage et fut assez heureux pour retirer le garçon sain et sauf. Ce dernier a été reconduit chez ses parents.

— Un ouvrier de chez M. Comineau, rue Léon Gambetta, était en train de tourner un cosnient de moteur à gaz vendredi après-midi, quand il se brûla très grièvement la main droite.

Après avoir été soigné à la pharmacie Hocquet, le blessé a été reconduit chez ses domicile.

— Hier vers six heures du soir, M. Fromeaux, 24 ans, charbonnier, employé chez M. Boutts, entrepreneur, était occupé à décharger des moyeux pour le compte de son patron, lorsqu'un de ces moyeux tombe et lui écrasa la main gauche.

— Hier vers sept heures du soir, M. Blaise Carretie, 38 ans, manœuvre rue de Lannoy 70, en travaillant chez M. Meunier, constructeur à Fives, a eu la main gauche prise et écrasée sous une pièce de fer.

— M. Georges Blondin, rue des Stations, employé chez Mme Blondin-Bossuet, est tombé de sa voiture rue Franklin, et s'est fait des contusions multiples.

Une femme écrasée

RUE NATIONALE

La voiture de M. le comte d'Hespel de Lompret, conduite par celui ci s'engageait au trot, hier vers 7 heures moins un quart, dans la rue Nationale, après avoir traversé le Grand'Place, quand une pauvre vieille femme et la main rencontreuse idée de passer d'un trottoir à l'autre en sorte que parvenue au milieu de la chaussée elle se trouva sous le nez du cheval. Il arriva ce qui semblait à craindre.

Elle fut renversée et foulée aux sabots de l'animal. Toutefois le voiture passa sur elle sans que les roues la touchassent.

De nombreux passants témoins de l'accident s'ébouchent pour relever la victime qui gisait inanimée sur le pavé. Le sang coulait de sa tête atteinte en plein front et le sang lui coulait abondamment par le nez. Transportée à la pharmacie Gaston, rue Roquemaure, elle y reçut les soins de M. le docteur Danel qui est fort à faire pour la ranimer. Elle a été transportée à l'hôpital St-Sauveur en voiture de place.

Son état était tel qu'on ne l'a pas encore à lui demander son identité sur le moment. On n'est que dans la soirée qu'elle a pu déclarer qu'elle s'appelait Zélie Cuppy, veuve Grenet, âgée de 50 ans, demeurant place de l'Arsenal, 40.

Quant au fauteur de l'accident, M. le comte d'Hespel, il est couvert par une assurance. Aléons, tant mieux ! Tout va bien alors !

Un cheval emporté

Hier, vers 8 heures du matin, le cheval de M. Hautier, capitaine au 43e de ligne, cheval monté par un soldat d'ordonnance, M. Saint-Omer, s'est emporté entre la porte de Canteleu et la porte de Béthune.

Le cheval s'est abattu et le cavalier, M. Saint-Omer, a été lancé à terre, se faisant un front et sur le corps de légères blessures.

Pendant ce temps l'animal continuait sa course folle, manquant les garantis qui étaient nombreux à cette heure.

C'est alors que M. Hille, conducteur de tramways, en bobine des omnibus, s'élançant du tramway, parvint à arrêter le cheval emporté après avoir été traîné sur un parcours d'une cinquantaine de mètres.

Brûlée vive

Mlle Sophie Demaël cette servante dont les vêtements s'étaient enflammés dans les circonstances que nous avons relatées hier et qu'on avait transportée d'urgence à l'hôpital St-Sauveur dans un état désespéré a succombé hier matin aux suites de ses brûlures.

LE NORD
VALENCIENNES

Grave affaire à Anzin

Le vendredi 1er juin, aux établissements Carlon-Delmotte, une dispute qui devait avoir de terribles conséquences pour l'un des belligerants, éclatait entre un ouvrier, Ovide Loisse, dit Pétroie, demeurant actuellement à Valenciennes, et Fernand Bateau, 14 ans, demeurant chez ses parents, rue Pasteur, à Anzin.

Voici dans quelles circonstances :

Bateau, qui probablement se trouvait fatigué, était allé s'asseoir sur une caisse. Mais Loisse, qui, pour les mêmes raisons avait commis indûment s'y installer, intima l'ordre à Bateau de déguerpir pour lui céder sa place.

Mais Bateau, qui se trouvait bien sur cette caisse, refusa de s'en laisser aller, par conséquent, empêcha Loisse d'y prendre place.

Celui-ci, mis en colère par cette résistance, empoigna son compagnon du travail par le bras pour le faire descendre de la caisse.

Mais Bateau, tout aussi mécontent que Loisse, lui envoya à bout portant une giffle à laquelle l'autre répondit par une autre giffle.

C'est alors que les choses commencèrent à se gâter.

Bateau s'empara de tenailles qui se trouvaient à sa portée et voulut en frapper Loisse qui, esquivant le coup, s'élança sur Bateau et lui porta dans la poitrine un coup de pied des plus violents.

Sérieusement atteint, le jeune Bateau poussa un cri de douleur, puis se mit à pleurer, et, en sanglotant, alla rencontrer ce qui venait de se passer à son père, ouvrier dans le même établissement.

Sa journée finie, Bateau rentra directement au domicile paternel, et comme il souffrait énormément du coup qu'il avait reçu, il se coucha.

Ses parents mandèrent aussitôt le docteur Reille, qui prodigua ses soins au malheureux jeune homme.

Un moment il put croire que la science aurait raison du mal, mais le jeune homme avait été trop violent, et jeudi, à 10 heures 20 du soir, le pauvre enfant succombait.

Le père se rendit immédiatement auprès de M. le commissaire de police d'Anzin, à qui il remit une plainte contre Loisse, qu'il accusait de la mort de son fils.

Le symptôme fait conséquence ouvrit aussitôt une enquête, dont il transmit les résultats avec la plainte du père de Bateau au parquet de Valenciennes.

M. le docteur Manouvrier, médecin-légiste, fut commis aux fins d'autopsie.

Elle eut lieu au domicile du défunt, rue Pasteur, vendredi à 7 heures du matin.

Les conclusions du médecin-legiste furent telles que Loisse fut arrêté quelques heures après.

Après avoir été interrogé par M. le juge d'instruction, Loisse fut écroué à la maison d'arrêt de la rue de la Halle.

Inutile de dire que cette affaire a produit une certaine émotion à Anzin, surtout dans le monde des travailleurs.

FINANCES

Paris, le 16 juin 1900.

La physionomie du marché est toujours la même ; *on est ferme, mais les affaires font défaut.*

Le 3 0/0 s'inscrit à 100,50, ex-coupon de 0.75.

Le 3 1/2 0/0 fait 101.00.

L'Extérieure est à 22.50.

Nos Sociétés de crédit ont été assez actives.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 1.056.

Le Comptoir National d'Escompte, la Société Générale, le Crédit Foncier sont stationnaires.

Parmi les valeurs industrielles, l'usine Franco-Russe du commerce et d'industrie entraînent un marché assez à 127.50.

L'obligation Hostein se négocie à 101 fr.

L'action du Zambèze vaut 42.50.

Les Tramways de Paris et du département de la Seine ont des démandes aux environs de 835 fr.

Les actions de la Papeterie des Bois du Nord sont fermes à 168 fr. L'industrie en explosion cette Société est appelée à acquérir un grand développement dans un pays où, jusqu'à présent, les ouvrages en bois nécessaires en bâtiment étaient fabriqués à la main.

Les actions des Charbonnages de Mikhailovka se maintiennent fermes à 105 fr. On sait que les propriétés de cette Compagnie, situées sur le bassin du Donetz, sont *les riches*, les plus importantes, sous le nom de Jeanne Depres, pour acheter une monnoie de la part de sa mère. Et, profitant à une complète *complicité elle parvint à se faire remettre 3 monnoies d'une valeur de 300 fr.*

Quelques jours après, Augustine Coutaux essayait à Tourcoing de renouveler l'expérience chez différents bijoutiers, notamment M. Dael et M. Thorin.

Après quelqu'hésitation, ce dernier ne crut cette fois avec 3 monnoies de prendre.

Elise Alexandre à Salomé. — MM. Maillard, adjoint, Lecomte Louis, Charles Deroubaix, Delcourt Chrysostome, Deroubaix Jules, Cochetoux Daniel, commissaires de quartier, Lefebvre, Jours et Dessaux, policiers Henri Parquet, Victor Bamon, Augustin Gronn, Amédée Lebergue, Alexandre Bocquet, Victor Delattre, Honoré Bette, Lonie Dorbille et Gustave Leburque, qui les auraient reçues et « laissés pour morts » le lendemain des élections.

M. Desoin se présente pour les survivants et reçoit 3 à 500 francs en espèces différentes.

M. Vandenbroucque du barreau de Béthune, remue l'affaire à ses proportions. Delat re et Dorselle sont acquittés. Ramon condamné à 25 fr. d'amende les autres à 10 fr., et allons aux parties civiles des indemnités de 25, 30 et 40 fr.

AFFAIRES DIVERSES

Robert Stefgen, forain, rue de la Halle, à Roubaix, coups, 8 mois de prison — Grason Dumortier, voyageur de commerce à Roubaix, rue d'Hem, 30 fr. d'amende pour avoir volé le 6 mai alors qu'il était sous le coup d'une condamnation à 1 jour de prison avec sursis — Léon Breslin, 36 ans, domestique à Roubaix, coups, 3 mois — Henri Vanzeche, d'Hellemmes, bris, rébellion, outrages, 15 jours, sursis — Georges Maisfeuille, 17 ans, apprenteur à Wattrelos, vols, 1 mois — Louis Seguet, 13 ans, de Roubaix, vol, remis à son parrain — Henri Denys, 3 mois et Emile Denys, 4 mois, rébellion.

ANÉMIE En 20 Jours ELIXIR du Dr VINCENT-PAUL

Dépôt à Tourcoing : Pharmacie DUJARDIN et dans toutes les pharmacies

SAVON PARIS-MÉNAGE
POUR LE LINGE
aux Amandes du Lékélé

PARIS-MÉNAGE nettoie sans brûler le linge.

PARIS-MÉNAGE nettoie les taches grasses du linge.

PARIS-MÉNAGE nettoie les taches rouille du linge.

PARIS-MÉNAGE nettoie les taches d'encre du linge.

PARIS-MÉNAGE blanchit radicalement le linge.

PARIS-MÉNAGE conserve et parfume le linge.

Victor VAISSIER, *Créateur des Savons du Congo* Membre du Comité d'Admission à l'Exposition de 1900

PARIS-MÉNAGE
se vend aux adresses suivantes :

A ROUBAIX

M. Hector Dardentasse, Grande-Place, 25.
M. Marcelin-Sauvageon et cœur, Grande-Rue, 5.
M. Bossuyt, Bonneterie moderne, rue de la Gare, 115
M. Delannoy Edmond, rue Descartes, 49.
Mme veuve Quégnière, rue de Cartigny.
Mme Dupuis-Lemaire, rue de Lille, 209.
M. Jules Grimbelin, boulevard de Metz, 96.
M. Debaqua Emile, rue Rain, 18.
M. Pancient Arthur, rue Archimède, 85.
M. Carolier Fidale, rue de Tunis.
M. Cuvelier Jules, rue de Lannoy.
M. Bassiaint Léon, rue de Mouvaux, 91.
M. Beucaert Amédée, rue de l'Alma, 222.
Mme Vespre Gaston, rue du Tilleul, 208.
M. Lemaire, rue de France, 147.
M. Thomas, rue Pierre Roubaix, 57.
M. Leclercq Edouard, rue du Tilleul, 177.
M. Sauvaget, rue des Longues Haies, 184.
M. Grout, angle des rues de Soubise et Bouhon.
M. Lequenne Arthur, rue de l'Epeule, 201.
M. Dhalluin-Deseptre, rue de Wattrelos, 9.
M. Dell'orgine, rue de l'Epeule, 102.
M. Prouvoyeur Louis, rue des Fossettes, 12.
M. Cousseraud Hector, place de Croix, 33.
M. Clery Florin, rue de Mouvaux, 24.
M. Roulens Victor, rue des Arts, 197.
M. Légeron, rue de l'Ouest, 26.
M. Mathieu Emile, rue des Chasses, 21.
M. Hospel Cauudor, rue de Lille, 108.
M. Lefebvre Hector, rue de l'Ouest, 72.
M. Thibaut Louis, place du Commerce.

A TOURCOING

M. Sa temp, épicerie centrale, rue St-Jacques, 40.
M. Revenighen, rue de Flandre, 62.
M. Lepez Bonneau, rue d'Anvers, 93.
M. Lemez Edouard, rue des Cinq-Voies.
M. Deconnes Fortunat, rue des Pourrains, 144.
Mlles Pottier, rue du Midi, 36.
M. Simart Jules, rue Desrousseaux, 77.
M. Legrand Cyrille, rue Fin de la Guerre, 202.
M. Fanchomme Vannesse, rue de Brun-Pain.
M. Dupont Arthur, rue de Bondues, 20.
M. Pennequin Albert, rue des Pinks, 303.
M. Desrousseaux-Delsaux, rue de Gand, 100.
M. Legrand Moïse, rue Pension, 12.
M. Allard Piat, rue des Phalempins, 136.
M. Lemaire Gustave, rue de Gand, 140.
M. Desplanque Eugène, rue de la Malcense, 174.

AU BLANC-SEAU

M. Florin-Lavergne, rue Désgnesseourt, 29.
M. Chaussoy, rue Blanchemaille, 66.
M. Van Vlassenbroeck, rue Grande-Bernard.
M. Carlier Constant, rue de Mouveaux.
M. Debrabandère, rue Molière.
M. Dolphine, rue Dereguenoort.

A ROUCQ

M. Cousine Jules, à la Place.
M. Dewitte Adolphe, au Drom-Bart.

A CROIX

M. Boyenkert, rue Kléber.
M. Bas, rue Nationale et de la Roulle.
M. Allegaert, rue du Petit-Bonitque.
M. Renard Emile, rue de Tuiscoville.
M. Lemaire Gonn, à l'Alimentée.
Mlle Wuillez, rue des Ogiers, à l'Alimentée.

A WATTRELOS

M. Leclercq, rue de l'Industrie.
M. Duquesne Louis, rue Thiers.

A HEM

M. Wagnon Henri, aux Trois-Bandets.

A WASQUEHAL

M. Verschelere, rue Sagrisset, Planche-au-Rien.
M. Deforest Catteau, rue du Roux.

Et dans toutes les principales Épiceries de Roubaix et des environs

---

UNE SURPRISE

On vient de mettre sous mes yeux une photographie qui me frappe par l'air de santé florissante qui semblait s'épanouir sur le visage de Mlle Lucie Boiton de Bessy-sur-Braye (Sarthe) que cette photographie représentait. En lisant la correspondance de Mlle Boiton, je restai surpris, car elle venait, disait-elle, d'être guérie d'une anémie assez profonde et qui le menait depuis quelque temps déjà. Guérie, je le veux bien, mais en quoi en je le voyait sur son visage, respirant la santé et la force, je n'ai pu le comprendre qu'en apprenant par quels moyens elle était sortie si rapidement, prendre un brillant aspect de force et de vigueur. Elle avait employé les Pilules Pink. Or, personne ne doute plus à l'heure actuelle que parmi les toniques et les reconstituants du sang, ces Pilules ne soient les plus parfaites et les plus énergiques. Les preuves sont là et ne peuvent être mises en doute, car elles sont légion et les quatre coins du monde en apportent chaque jour les échos.

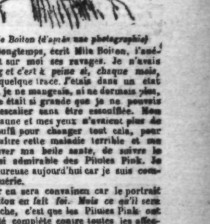

Mlle Lucie Boiton (d'après une photographie)

« Depuis longtemps, écrit Mlle Boiton, l'anémie exerçait sur moi ses ravages. Je n'avais plus de sang et c'est à peine si, chaque année, j'en voyais quelque trace. J'étais dans un état lamentable, je ne mangeais, ni ne dormais plus, ma faiblesse était si grande que je ne pouvais monter un escalier sans être essoufflée. Mon teint était jaune et mes yeux n'avaient plus de vie. Il m'a suffi pour changer tout cela, pour faire disparaître cette anémie terrible et me faire retrouver ma belle santé, de suivre le traitement si admirable des Pilules Pink. Je suis bien heureuse aujourd'hui car je suis complètement guérie.

Le lecteur en sera convaincu car le portrait de Mlle Boiton en fait foi. Mais ce qu'il sera bon qu'il sache, c'est que les Pilules Pink ont une efficacité complète contre toutes les affections venant d'un sang épuisé ou impur. Les maladies nerveuses, les névralgies, les rhumatismes et l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme à quelque âge qu'ils soient apparaîtront, chez l'enfant la rachitisme et la danse de Saint-Guy disparaîtront par l'emploi des Pilules Pinck. En vente dans toutes les pharmacies et chez Gabin et Cie, cité Trévise, Paris. — 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 les 6 boîtes, prises à la pois, franco contre mandat-poste.

DOCTEUR MERLIER
148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures, pour maladies generales (Estomac, cœur, poumons, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations speciales de maladies de la peau et syphilis.

Les mamans sont priés de prendre leur urine avec eux et s'y toussent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

BOULANGERIE-PATISSERIE PARISIENNE
Maison Cliquet
Fondée en 1775
Henri SEYS, Successeur
7bis, Rue St-Georges, ROUBAIX

Tous les Vendredis et Jours maigres :
VOL AU VENT AUX CREVETTES

Tous les Dimanches et veur Commande :
VOL AU VENT AUX RIS DE VEAUX

FLAN RUSSE

Gâteau « LE TRANSVAALIEN »

COMPAGNIE FINANCIÈRE
Belge-Française
(SUCCURSALE FRANÇAISE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DOUAI	BOULOGNE
ROUBAIX	BETHUNE	ARMENTIERES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUTMONT	ORCHIES	LIGNY-LEZ-ARAS
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LILLE	AVESNES	DOUAI
COMPIEGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSEE

La Compagnie Financière Belge-Française (SUCCURSALE) fondée par un groupe financier, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Vous comptez espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de change, à escompte, dépôts à vue et à terme, comptes courants, avances sur valeurs, warrantages et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

EXPOSITION DE PARIS 1900
Séjour d'une ou plusieurs semaines dans les :
GRANDS HOTELS DU TROCADÉRO
complètement neuf et situé près de l'Exposition.
Billets de séjour depuis 135 francs la semaine (Boarding) et paiements mensuels par coupons.
Ce prix comprend :
Transport représentant le logement dans Paris à arrivée et départ (aller et retour) et 14 billets d'entrée à l'Exposition.
Entrées d'un jours et retour.
Les transports de visite de ces billets à cet effet ne comprennent pas les frais de visite.
Cie INTERNALE DES WAGONS-LITS
Compagnie de transport de voyageurs et de marchandises
Bureau Central : 3, Place de l'Opéra, PARIS
AGENT A TOURCOING :
M. Charles DERVAUX, 66, rue Saint-Jacques
Renseignements acceptés à partir du 1er Février 1900 à des prix spéciaux

SANG-ESTOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur *BOLE*, licencié ès sciences
Grande-Rue, 82, ROUBAIX
(face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 16 juin 1900

Présidence de M. Séno, vice-président — Assesseurs, MM. Rejert, juge et Corteux, juge suppléant — Ministère public, M. Herbaux.

Relégable. — Augustine Coutaux passe une fois de plus par une belle porte. Cette fille qui n'a qu', 22 ans, a été condamnée pour vols et escroqueries à 4 mois, 8 mois, 2 mois et 8 mois. Relégable elle a déjà deux fois échappé d'un jour à la terrible peine par 3 mois de prison.

Cette fois, le 21 mars, vers 6 heures 1/2 du soir elle se présentait à Roubaix, aux galeries Saint-Georges, chez M. Brunin-Lemoine, bijoutier, sous le nom de Jeanne Depres, pour acheter une monnoie de la part de sa mère. Et, profitant à une complète *complicité elle parvint à se faire remettre 3 monnoies d'une valeur de 300 fr.*

Quelques jours après, Augustine Coutaux essayait à Tourcoing de renouveler l'expérience chez différents bijoutiers, notamment M. Dael et M. Thorin.

Après quelqu'hésitation, ce dernier ne crut cette fois avec 3 monnoies de prendre.

Elise Alexandre à Salomé. — MM. Maillard, adjoint, Lecomte Louis, Charles Deroubaix, Delcourt Chrysostome, Deroubaix Jules, Cochetoux Daniel, commissaires de quartier, Lefebvre, Jours et Dessaux, policiers Henri Parquet, Victor Bamon, Augustin Gronn, Amédée Lebergue, Alexandre Bocquet, Victor Delattre, Honoré Bette, Lonie Dorbille et Gustave Leburque, qui les auraient reçues et « laissés pour morts » le lendemain des élections.

M. Desoin se présente pour les survivants et reçoit 3 à 500 francs en espèces différentes.

M. Vandenbroucque du barreau de Béthune, remue l'affaire à ses proportions. Delat re et Dorselle sont acquittés. Ramon condamné à 25 fr. d'amende les autres